

GOVERNANCE

L'Union européenne a prévu de consacrer au secteur de la gouvernance, jusqu'en 2020, une enveloppe globale de **213 milliards FCFA (325 millions EUR)** qui est délivrée principalement sous forme d'appui budgétaire.

Répartition de l'appui à la gouvernance

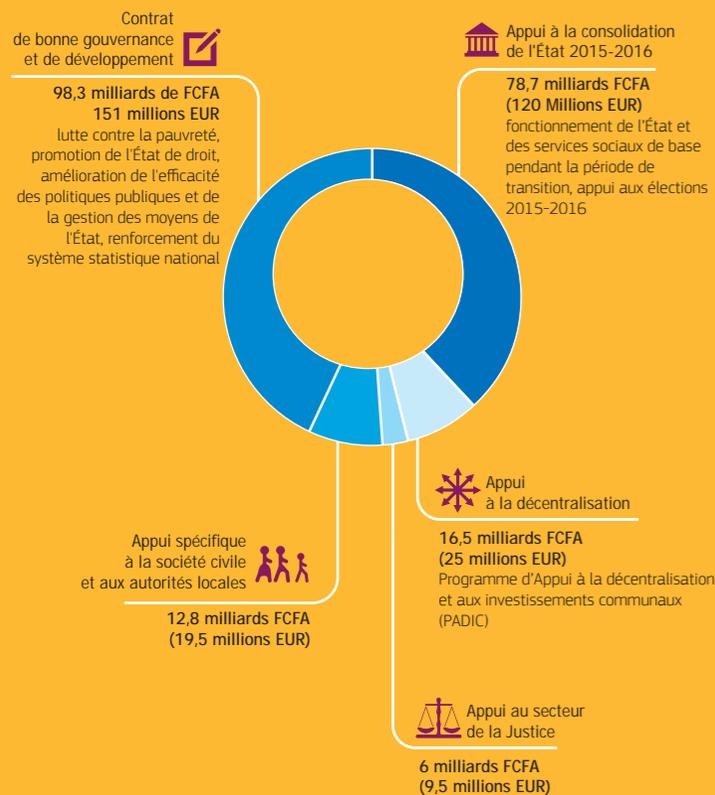
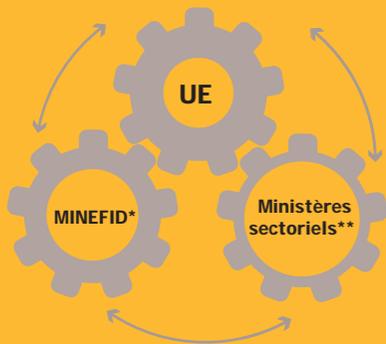


Schéma de mise en œuvre de l'appui à la gouvernance (appui budgétaire général)



* MINEFID : Ministère de l'économie, des finances et du développement
 **Ministères sectoriels : Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure, Ministère de la justice, institutions de contrôle de la dépense publique

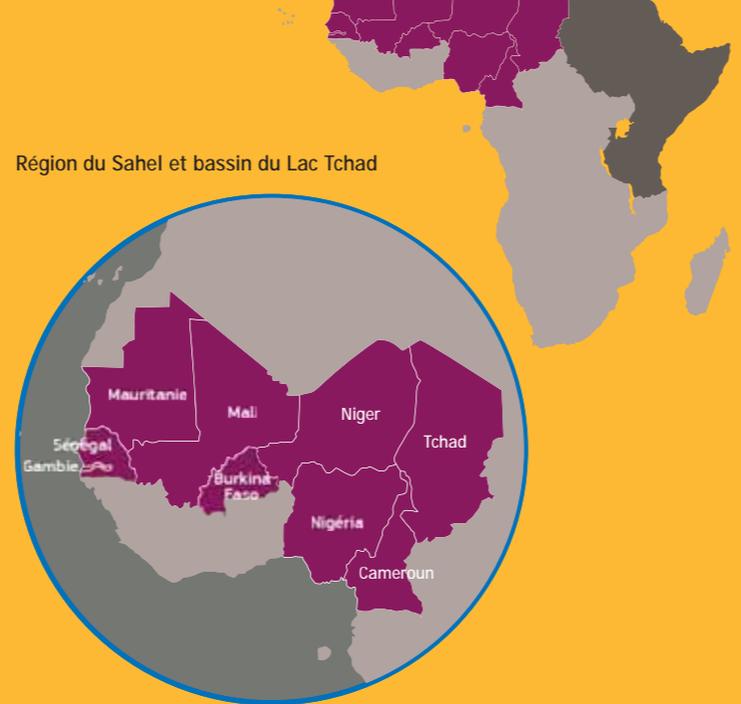
FONDS FIDUCIAIRE D'URGENCE DE L'UNION EUROPÉENNE POUR L'AFRIQUE

Le Fonds Fiduciaire d'urgence (FFU) est un instrument d'aide rapide et ciblé en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique.

Enveloppe globale : **1 milliard EUR**
 (région du Sahel et bassin du Lac Tchad)
 Création : novembre 2015

Objectif
 Venir en aide aux pays d'Afrique les plus fragiles et les plus affectés par la situation migratoire irrégulière et les déplacements forcés.

Trois régions d'Afrique concernées :
 l'Afrique du Nord, la Corne de l'Afrique et la région du Sahel et le bassin du Lac Tchad



Le FFU au Burkina Faso
 - Soutien aux populations les plus vulnérables, notamment à travers l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes dans le Nord du Burkina Faso ;
 - Soutien au Programme d'appui à la gestion intégrée des frontières (PAGIF).

Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso
 01 BP 352 Ouagadougou 01
 Burkina Faso
 Tél. +226 25 49 29 00
http://eeas.europa.eu/delegations/burkina_faso/index_fr.htm



Le partenariat entre l'Union européenne et le Burkina Faso

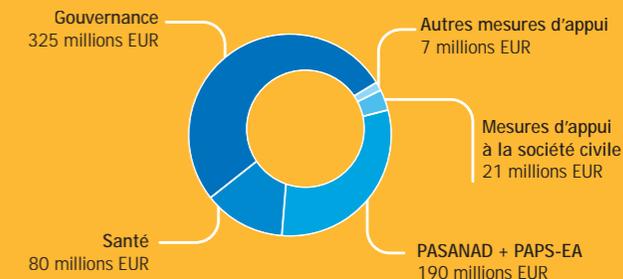


PROGRAMME INDICATIF NATIONAL DU 11^e FED (2014-2020)

L'aide de l'Union européenne au Burkina Faso est mise en œuvre principalement dans le cadre d'un Programme Indicatif National (PIN), financé par le Fonds Européen de Développement (FED), principal instrument financier de l'Union européenne pour l'aide au développement aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Enveloppe globale : **409 milliards FCFA**
 (623 millions EUR)

Secteurs de concentration et mesures du 11^e FED



Programmation financière estimative en 2016

Secteur 1 – appui à la gouvernance
 Aide budgétaire générale - contrat de bonne gouvernance - 2017-2020 : **135 millions EUR + 120 millions EUR** d'Appui budgétaire général sur 2015-2016 au titre de l'appui à la consolidation de l'État.

Secteur 2 – appui à la santé
 80 millions au Programme d'appui à la politique sectorielle de santé pour 2017-2020 incluant le renforcement des capacités.

Secteur 3 – appui à la Sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable (SANAD), porté par 2 programmes :
 ➔ Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable (PASANAD) - **117 millions Euros (2017-2021)**
 ➔ Programme d'appui à l'eau et à l'assainissement (PAPS-EA) - **54 millions EUR (2017-2020).**

Mesures d'appui à la société civile : **21 millions EUR**
 Autres mesures d'appui : **7 millions EUR**

Le Programme indicatif national fait l'objet, tout au long de la programmation, d'un dialogue politique et technique constant, concerté autour des actions engagées, qui peuvent être revues à la baisse ou à la hausse après les révisions à mi-parcours et en fin de parcours.

Mise en œuvre du PIN

Direction générale du Développement et de la Coopération internationale
 Service européen d'Action extérieure
 Autres DG : commerce, croissance, affaires intérieures, santé des consommateurs, etc.



SANTÉ

L'Union européenne contribue à la mise en œuvre de la politique nationale de santé, visant à l'amélioration de la couverture sanitaire et de la qualité des soins sur l'ensemble du territoire.

Indicateurs : réduction de la mortalité maternelle et infantile, accès aux soins de santé primaire, extension de l'assurance maladie...



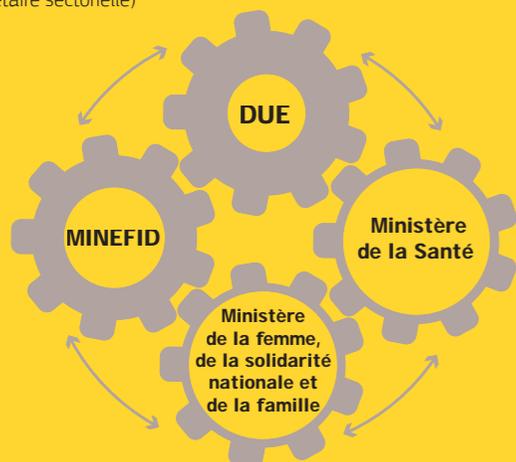
Programme d'appui à la politique sectorielle de santé (PAPS-Santé) 2017-2020
Enveloppe globale : 52,5 milliards FCFA (80 millions EUR)

Exemples d'actions

Construction de cinq centres médicaux avec antenne chirurgicale
Mise à disposition d'intrants pour la prise en charge des malnutris
Soutien à la gratuité des soins pour les enfants de 0-5 ans
Renforcement des capacités du Ministère de la Santé

Cycle 2017-2020

Schéma de mise en œuvre de l'appui au secteur de la santé (aide budgétaire sectorielle)



DÉVELOPPEMENT RURAL, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, EAU ET ASSAINISSEMENT

L'Union européenne soutient les objectifs du PNDES en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire, à travers le Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable (PASANAD). L'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement se concrétise à travers le Programme d'appui à la politique sectorielle Eau et Assainissement (PAPS-EPA) et la Facilité ACP-UE pour l'eau.

PASANAD



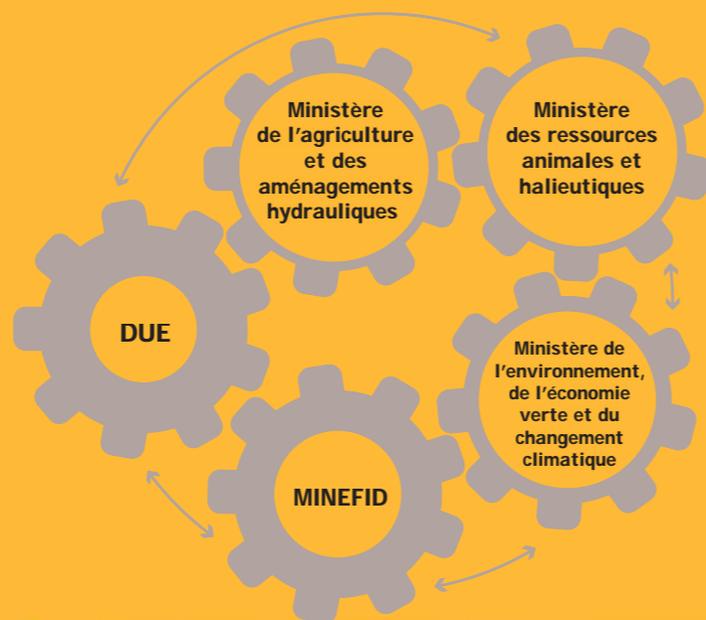
Enveloppe globale :
78 milliards FCFA
(117 millions EUR)

Exemples d'actions

Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle
Amélioration des revenus des ménages vulnérables (agriculture irriguée, promotion du petit élevage)
Promotion de l'éducation nutritionnelle
Mise à disposition d'intrants nutritionnels à base de produits locaux
Assistance alimentaire

Cycle 2017-2021

Schéma de mise en œuvre de l'appui aux secteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'agriculture durable (aide budgétaire sectorielle)



PAPS-EA



Enveloppe globale :
35,4 milliards FCFA
(54 millions EUR)

Exemples d'actions

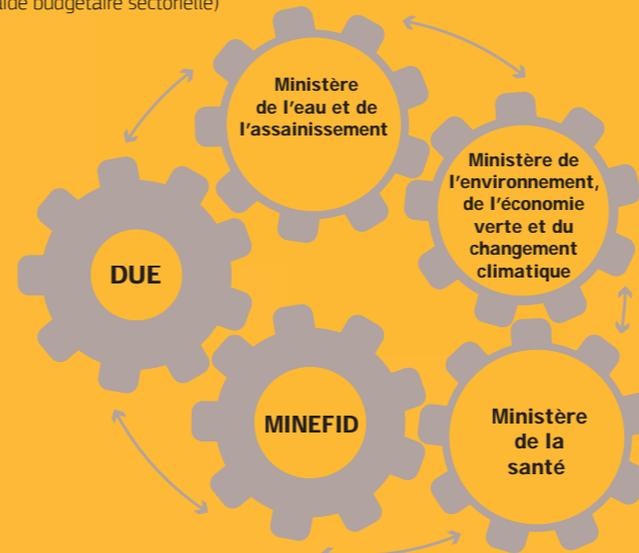
Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement
Gestion intégrée des ressources en eau
Appui aux organisations de la société civile pour la mise en œuvre et le suivi de la politique sectorielle

Facilité ACP-UE pour l'eau

La "Facilité Eau" de l'Union européenne cofinance des projets d'infrastructures dans les domaines de l'eau et de l'assainissement et contribue à améliorer la gestion et la gouvernance de l'eau au Burkina Faso.

Cycle 2017-2020

Schéma de mise en œuvre de l'appui aux secteurs de l'eau et de l'assainissement (aide budgétaire sectorielle)



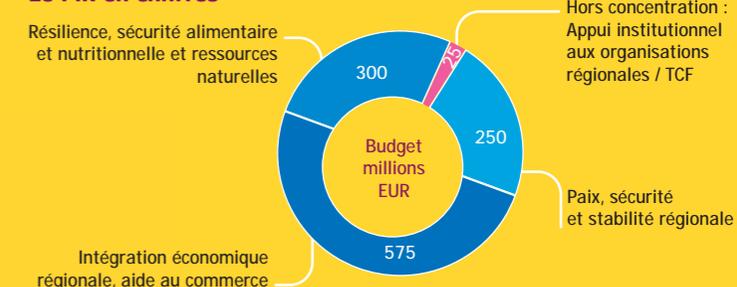
PROGRAMME INDICATIF RÉGIONAL (PIR) 2014-2020 POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

L'Union européenne soutient le renforcement de l'intégration régionale et des échanges équilibrés entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe. Ce soutien se fait à travers deux instruments majeurs : dans le domaine économique et commercial, par un Accord de Partenariat Économique (APE), et d'autre part, dans le domaine de l'aide au développement, à travers le Programme Indicatif Régional (PIR).



Enveloppe indicative globale :
1,150 milliard EUR
Bénéficiaires : les 15 États de la CEDEAO* + la Mauritanie

Le PIR en chiffres

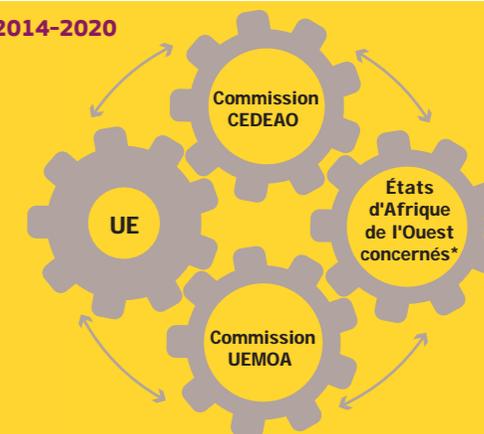


Paix, sécurité et stabilité régionale : soutien à la paix et à la sécurité (Architecture africaine de paix et de sécurité), renforcement des capacités de prévention et de médiation de la CEDEAO, coopération entre les services de sécurité, migrations (Fonds fiduciaire d'urgence).

Intégration économique régionale, aide au commerce : aide au commerce et à l'amélioration du climat des affaires, appui à la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Économique (APE) entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne, promotion de la libre circulation des personnes, des biens, etc.

Résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle et ressources naturelles : sécurité alimentaire au plan régional, lutte contre le changement climatique, défense de la biodiversité, etc.

Cycle 2014-2020



* États membres de la CEDEAO : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

* États membres de l'UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo.

* La Mauritanie.